



Service du Greffe

105, rue de la Mairie, Saint-Rémi, Québec J0L 2L0
Tél. : 450 454-3993, poste 5112 Fax : 450 454-7978
www.ville.saint-remi.qc.ca

AVIS PUBLIC DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Lors de sa séance ordinaire qui sera tenue à compter de **20 h, le lundi, 17 juin 2019**, au 155, rue de la Mairie à Saint-Rémi, le conseil municipal se prononcera sur la demande de dérogation mineure suivante:

Règlement visé	Règlement de zonage no V 654-2017-00 et ses amendements	
Emplacement	19, rue des Noyers (lot 3 845 596)	
Objet de la demande	Permettre la régularisation du garage détaché	
	Dérogation demandée	Norme actuelle autorisée
Nature et effet	<u>Permettre</u> : - La régularisation du garage détaché à 0,95 m de la ligne de lot latérale droite.	<u>La réglementation exige</u> : - Une distance minimale de 1 m entre un garage détaché et une ligne de propriété.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal lors de cette séance.

Le présent avis public est donné conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Donné à Saint-Rémi, ce 31 mai 2019

Diane Soucy, OMA
Greffière